

Habilitation électrique basse tension, recyclage (niveaux B1 B2 BR BC H0V)

COMMENT A ÉTÉ PENSÉE CETTE FORMATION ?



L'employeur doit s'assurer que le travailleur habilité a toujours les compétences et aptitudes nécessaires pour réaliser en sécurité les tâches confiées dans son environnement de travail. La périodicité recommandée est de 3 ans. A noter, le recyclage ne peut être entrepris et validé que pour une habilitation ayant fait l'objet d'une formation initiale de même nature.

POUR QUI ?

Personnel effectuant des travaux d'ordre électrique (niveau B2 ou B1) et/ou assurant la direction effective des interventions (BR) et/ou réalisant des consignations (niveau BC) et/ou devant accéder à des locaux haute tension (niveau H0V).

PRÉREQUIS D'ENTRÉE :

Avoir été habilité dans les 3 dernières années (**fournir l'ancienne attestation de formation à l'inscription**)

OJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue du module, le participant devra être capable de :

- ▶ Réactualiser ses connaissances des dangers et du risque électrique
- ▶ Effectuer les opérations relatives à sa mission en toute sécurité
- ▶ Concevoir et réaliser une consignation électrique (niveaux BR BC)
- ▶ En cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique, connaître la conduite à tenir

DURÉE

11 heures sur 1,5 jour

Présentiel inter-entreprises

CONTENU

JOUR 1

- Rappel des risques électriques
- Evolution de la réglementation
- Rôles et responsabilités selon le niveau d'habilitation et les missions des participants

JOUR 2

- Identification du risque et mesures de prévention ou suppression du risque
- Consultation des plans/schémas
- Matériels de protection et de mesure
- Outilage
- Consignation
- Examen : théorique et pratique

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

80% théorie – 20% pratique.

Théorie : exposé vidéoprojeté, échange d'expérience

Pratique : identifier et éliminer les risques, baliser, vérifier le matériel et l'outillage, réaliser la consignation. Un livret mémo sera remis à chaque participant.

SUIVI & VALIDATION

Evaluation de l'atteinte des objectifs :

Test en fin de formation de type examen

Auto-évaluation lors du questionnaire de satisfaction par le participant

Validation finale :

Certification de réalisation avec préconisation de niveau d'habilitation électrique (70% de réussite pour valider un niveau), titre prérempli avec ledit niveau selon norme NF C 18 510. Remise d'un mémo employeur avec la facturation. L'employeur devra compléter et signer le titre prérempli afin de répondre aux obligations du Code du Travail.

Certification partielle possible :

oui (un complément de formation pourra être proposé pour atteindre les niveaux souhaités)

Statistiques de performance :

Taux de satisfaction 2024/2025 : 100 %

FORMATEUR

Frédéric TROUVILLE

Formateur en habilitation électrique bâtiment et AIPR

CÔTÉ PRATIQUE

 Un bloc-notes et un stylo offerts. Tenue d'atelier (bleu, chaussures de sécurité, gants et lunettes). Le client peut venir avec son propre matériel s'il le souhaite.

 IF2P - 5 Avenue Gay Lussac - Bât D2 - Parc d'activités Descartes - 33370 Artigues-près-Bordeaux

 8h30-12h30 / 13h30-16h30

 Entre 4 et 12 personnes

 Déjeuners libres

 Liste d'hôtels à proximité [ici](#)

 Parking gratuit

 En situation de handicap ? Consultez notre FAQ [ici](#)

ÉQUIVALENCES, DÉBOUCHÉS, PASSERELLES

Équivalences : Néant
Débouchés : Electricien
Passerelles : Néant

Consultez notre [FOIRE AUX QUESTIONS](#) pour plus de renseignements !

TARIF :

Tarif inter : 330,00€ net/personne Tarif intra : chez IF2P, 1660.50 € / groupe de 6 personnes + 250.00 € / pers supp chez le client, Bordeaux limitrophe : 1025.00€ / groupe de 5 personnes + 50.00 € /pers supp

FINANCER LA FORMATION

Consultez notre page dédiée au moyens de [FINANCEMENT](#)

N° CARIF : 00134488

CERTINFO : non

FORMACODE : 24049

RNCP ou RS : néant

SE RENSEIGNER, S'INSCRIRE

Dates, nombre de places en temps réel, inscription par CB ou devis gratuit en ligne (onglet "Nos Formations")

 05.56.37.44.40

 contact@if2p-evolution.com
